



République Française

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS
DE CRUSEILLES**

LE 9 AVRIL 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le 3 avril 2019, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, sous la présidence de Jean-Michel COMBET, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Gilles PECCI, Mme Corinne GARCONNET, M. Georges Noël NICOLAS, M. Michel de REYDET *procuration*

Commune d'Andilly

M. Gérard LACROIX (suppléant)

Commune de Cercler

M. Jean-Michel COMBET

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, M. Jérôme WAHL

Commune de Copponex

M. François RICHER, Mme Catherine KOEHL *procuration*

Commune de Cruseilles

M. Daniel BOUCHET, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Catherine CHALLANDE, M. Louis JACQUEMOUD, M. Frank GIBONI, Mme Dorine PEREZ *procuration*, M. Christian BUNZ, M. Louis-Jean REVILLARD

Commune de Cuvat

M. Dominique BATONNET, Mme Marcelle BUFFARD

Commune du Sappey

Mme Laura VIRET

Commune de Saint Blaise

M. André VESIN

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, M. Bernard SAILLANT

Commune de Villy le Pelloux

M. Jean-François VERNON

Quorum : nombre total de délégués en exercice 29 ; présents ou représentés : 25 Absents : 4

Secrétaire de séance : Mme Marcelle BUFFARD

Date d'affichage : 11 AVR. 2019

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS EXERCICE 2019

VOTE DES SUBVENTIONS

EXERCICE 2019

Monsieur le Président propose d'attribuer les subventions suivantes :

Il présente le tableau de subventions ci-dessous annexé.

Fournisseur	Article	Fonct	Montant versé en 2018	Proposition 2019
ADMR	6574	61	40 000,00	40 000,00
SSIAD	6574	61	5 800,00	5 800,00
ANIM'AGE	6574	61	1 000,00	1 000,00
OGEC école privée (maternelles)	6574	211	57 213,91	64 236,15
OGEC école privée (élémentaires)	6574	212	47 673,22	54 971,16
Groupement du personnel	6574	020	5 160,00	5 160,00
Allo stop alcool	6574	512	800,00	800,00
Mission locale du bassin genevois	6574	524	15 671,47	15 304,82
Mission locale du bassin annécien	6574	524	500,00	650,00
Ferme de Chosal	6574	521	4 000,00	4 000,00
Ferme de Chosal - sub. exceptionnelle Table Interactive numérique	6574	521	3 500,00	
Ferme de Chosal - sub. exceptionnelle Installation artistique participative	6574	521		5 000,00
ADATEEP	6574	252	500,00	500,00
Ecole de musique	6574	311	52 800,00	52 800,00
Collège Louis Armand - projet « alcool »	65738		1 250,00	
	6574	020		
Total			235 869,00	250 222,13

Compte tenu des crédits inscrits au compte 6574 (BP + BS) de 255 684 €, une réserve de 5 461,87 € est disponible pour des demandes ultérieures.

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'attribuer les subventions aux organismes cités dans le tableau des subventions qui lui est soumis rappelant l'ouverture des crédits au Budget général de la C.C.P.C., article 6574

Acte certifié exécutoire le :
Le Président
Jean-Michel



11 AVR. 2019